

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune reçoit la confirmation de l'état de préparation de Santé Canada

Une étape importante dans l'approbation de la demande pour devenir un producteur autorisé

Laval (Québec), CANADA, le 17 septembre 2018 – Neptune Technologies & Bioressources Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui avoir reçu une lettre de Santé Canada confirmant l'état de préparation de ses installations relativement à sa demande pour devenir un producteur autorisé en vertu du RACFM (Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales).

Cette réponse positive de Santé Canada marque une autre étape importante dans le processus réglementaire entrepris par Neptune pour obtenir l'autorisation de produire de l'huile de cannabis selon l'échéancier visant à commencer la commercialisation au cours du présent exercice financier. Au cours des prochains jours, la Société enverra un avis à Santé Canada et fournira toutes les preuves additionnelles requises pour démontrer qu'elle est prête à démarrer la production. Santé Canada examinera l'information en question, puis accordera la licence dès qu'elle sera satisfaite de l'information additionnelle fournie par Neptune.

« Il s'agit d'une étape importante et excitante pour Neptune, qui est ainsi tout près de devenir un producteur autorisé d'huile de cannabis au Canada, » a déclaré Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune. La réussite de notre entrée dans l'industrie légale du cannabis repose sur notre expertise bien établie dans le développement de produits novateurs à base d'oméga-3, le respect des cadres réglementaires mondiaux, la commercialisation internationale de solutions bien-être et la production d'extraits de grande qualité, de même que sur notre établissement certifié Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) à la fine pointe de Sherbrooke; ces atouts nous offrent un véritable avantage sur nos concurrents et nous permettront de devenir un chef de file dans ce marché florissant ».

Le 14 août 2018, Neptune a annoncé la fin de sa phase 1 : un investissement de 5 millions de dollars canadiens pour la sécurité du site et les équipements. Grâce à cet investissement, son établissement de Sherbrooke, qui possède la certification BPF, procédera en toute conformité à l'extraction et à la production d'huile de cannabis. Neptune a aussi récemment commencé à travailler sur sa phase 2, soit l'accroissement de la capacité avec un budget d'investissement en capital de 4,8 millions de dollars canadiens. Cette deuxième phase, dont la fin est prévue pour le premier trimestre de 2019, permettra d'augmenter la capacité de traitement totale à environ 200 000 kg de cannabis séché grâce à des processus d'extraction de premier plan.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société de produits de santé et de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée en matière d'extraction, de purification et de formulation de produits distinctifs scientifiquement fondés et à valeur ajoutée. Actuellement, la Société formule et fournit des solutions de nutrition clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plateforme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour amorcer la production de produits destinés aux marchés licites du cannabis.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la Mise en garde concernant l'information prospective figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C. Form 40-F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs ci-inclus sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Neptune Solutions Bien-être
Mario Paradis
Vice-président et chef de la
direction financière, Neptune
m.paradis@neptunecorp.com
1 450 687-2262, poste 236

Relations avec les investisseurs
(Canada)
Pierre Boucher
MaisonBrison
1 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Relations avec les investisseurs
(États-Unis)
Jody Burfening/Carolyn Capaccio
LHA, IR
1 212 838-3777
jburfening@lhai.com
ccapaccio@lhai.com